

SE.

MINISTERE  
DE LA DEFENSE NATIONALE

OFFICE DE LA RESISTANCE

1<sup>re</sup> Section  
COMMISSIONS

DOSSIER N° III/I4999

Madame Vve. SORIN, née  
TURQUIN Evelyne  
Saint MARD

## ATTESTATION

(Français)

La qualité de Résistant Armé est reconnue à titre  
posthume à Monsieur SORIN Marcel

né à COMMERCY, le 27.4.22,  
par la Commission de contrôle de ARLON art.2 & 4,  
en date du 27.1.50, en application des arti-  
cles 4 et 5 de l'arrêté-loi du 19 septembre 1945 établissant le  
Statut de la Résistance Armée.

Monsieur SORIN Marcel  
était affilié au groupement P.A.

Le temps passé dans la Résistance est de 9 mois soit  
du 1.10.43 au 7.6.44 arrondi au mois  
supérieur.

A Bruxelles, le 12.6.50.

POUR LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE,  
Le Colonel DE RIDDER,  
Chef de l'Office de la Résistance.

ATTESTATION POUR : 1° Ayant-droit;  
2° Groupement;  
3° O. C. M.;  
4° D. G. P. M./III D.;  
5° D. G. P. M.;  
6°

AVIS IMPORTANT.

Il est recommandé au titulaire de la présente attestation de ne pas s'en dessaisir.  
En aucun cas il n'en sera délivré de duplicata. Le cas échéant, il lui appartient d'en  
établir des copies à faire certifier conformes éventuellement par l'administration commu-  
nale de sa résidence.

27622. - I.G.M./D.S.Gx. - 16.000 ex

MINISTÈRE  
DE LA DEFENSE NATIONALE  
MINISTERIE  
VAN LANDSVERDEDIGING

OFFICE DE LA RESISTANCE  
DIENST  
VAN DEN WEERSTAND

N° d'ordre : III/14999  
Volnummer :

Foshtume

PROPOSÉ le :  
pour  
Ord. Nat. Croix Guerre  
Méd. Rés. Méd. Comm.  
Vol. Guerre Méd. Evadé

Groupelement de résistance : Armée Belge des Partisans  
Weerstandsgroepering :

NOM (en capitales) : SOBIN  
NAAM (in drukletters) :

Prénoms : Marcel  
Voornamen :

Domicile : 19 Ave. ds la Halle à St. Mand / Domicile réel 32 rue du Vaugy Anvers  
Adres : sur papier propres

Lieu et date de naissance : Commercy le 27/4/22. France  
Geboorteplaats en datum :

Nationalité : Français  
Nationaliteit :

Etat civil : Marie  
Burgerlijke stand :

N° de la carte d'identité :  
N° der eenzelvigheidskaart :

Grade et position militaire : aucun  
Graad en militaire stand :

Profession et position civile : Mécanicien auto.  
Beroep en burgerlijk ambt :

Agents droit éventuels en cas de décès : Lon. Lr Turquin Evélyne L'Hard  
Gevestigde rechthebbende in geval van overlijden :

Date d'entrée dans la résistance : Octobre 1943  
Datum van toetreding tot den Weerstand :

Date(s) d'entrée(s) dans le (ou les) groupelement(s) : en Octobre 1943 au P.A.  
Datum(s) van toetreding tot de groepering(en) :

Détention éventuelle dans les camps et prisons (dates) : condamné le 12/5/44 à 10 ans  
Gebeurlijke gevangenschap in kampen en gevangenissen (datums) fusillé à la 61<sup>e</sup> batterie de Liège le 2/6/44

N° de la carte du groupelement (si possible) :  
N° der lidkaart (indien mogelijk) :

Par qui avez-vous été affilié au groupelement : par L'admiral Monore par l'intermédiaire de  
Door wie is U aangeworven in de groepering : de Compagnie Camille

Lieu de votre principale activité : *S. Ward et environs*  
Streek van uw belangrijkste activiteit :

Activité à contresigner par le chef du groupement avec appréciation :  
Activiteit door den Groepperster mede te onderteekenen, met beoordeeling :

*La Botange Wandigny (voie Chem. de fer.)*  
*Transport armes de la Ligue Wandigny*

CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE,  
Signature de l'intéressé,

*Jodanvalk Guellin*  
*Hulberts*

ECHT EN WAARACHTIG VERKLAARD :  
Handteekening van belanghebbende,

Déclaration du Commandement National : J'affirme après contrôle :  
Verklaring van het Nationaal Commando : Ik bevestig, na onderzoek :

1° Que les attestations ci-jointes émanent (n'émanent pas) (1) de membres chargés effectivement du recrutement et de  
1° Dat bijgevoegde attesten uitgaan (niet uitgaan) (1) van leden effectief belast met de aanwerving en de aansluiting  
l'affiliation au groupement;  
bij de groepeerings;

2° Que .....  
2° Dat .....

était (n'était pas) (1) affilié au groupement ..... avant le 4 juin 1944  
deel uitmaakte (geen deel uitmaakte) (1) van de groepeerings ..... vóór

et qu'il est (n'est pas) (1) demeuré effectivement à ma disposition jusqu'à la libération (ou jusqu'au .....  
4 Juni 1944, en dat hij (niet) (1) ter mijner beschikking is gebleven tot bij de bevrijding (of tot .....

....., pour les motifs suivants) :  
....., uit hoofde van volgende redenen) :

Sceau du  
groupement  
Zegel der  
groepeerings

Le Commandement National,  
Het Nationaal Commando,

REMARQUE IMPORTANTE.  
BELANGRIJKE OPMERKING.

Joindre un certificat d'identité de bonnes conduite, vie et mœurs, portant extrait des condamnations encourues, et un certificat  
Bij te voegen : een bewijs van goed gedrag en zeden, de opgelopen straffen vermeldend, en een bewijs van burgertrouw, af te  
de civisme, à délivrer par l'Administration communale.  
leveren door het Gemeentebestuur.

(1) Biffer la mention inutile. — Het onnoodige doorhalen.

17066. - I. C. M./I. T. - 100.000 ex.

3 mars 1949

Henet Jean

Inc. 17566

Cher ami,

Ci-joint le dossier incomplet du nommé SORIN Marcel, domicilié à St Mard, rue de la Halle 29 que je te prie de compléter et de me retourner de toute urgence afin de nous permettre de l'introduire à l'office.

A te lire reçois, cher ami, mon salut amical.

Le Secrétaire National,

R. ADAM



Liège le 11/4/49

Honorable Adam

Ci-joint le dossier de Sorin  
Il reste à faire signer l'attestation  
B par Beelen.

Recevez Monsieur Adam mes salutations

Sodemoelth

ARMEE BELGE DES PARTISANS  
AMICALE  
36, avenue Milcamps, 36  
SCHAERBEEK .  
-----

Bruxelles, le

*20/8/48*

*22/2  
Transmettre à  
Albert (571)  
pour compléte*

*Ine 55-4*

Cher Ami,

nommé *Serij Murel* Nous avons au Secrétariat National le dossier du  
domicilié à \_\_\_\_\_, rue

Afin de compléter ce dossier et de nous permettre ainsi de le transmettre à l'Office de la Résistance, nous te serions gré de vouloir bien :

*fais* compléter et signer les formulaires ci-joints,  
établir et signer l'attestation A de recrutement,  
établir et signer l'attestation B du chef direct.

*3 certificats.  
1 extrait de l'acte de décès.*

Pour gouverne, nous te faisons remarquer que tous les dossiers doivent être en possession de l'Office de la Résistance le 30 septembre prochain au plus tard. Passé cette date, il ne nous sera plus possible de les introduire.

Amicalement,

Le Secrétaire National,

R. ADAM .

Annexe : Extrait d'acte de décès.

S O R I N

Marcel, Emile

COMMERCY-Meuse (France) le 27.4.22

FRANCAISE

Soldat  
Partisan

octobre 1943

innexistant sous l'occupation

en français.

son épouse : Evelyne TURQUIN, 29, rue de  
la Halle, à ST-MARD

Membre de l'ARMEE BELGE DES PARTISANS depuis octobre 1943, il réalise toutes les missions qui lui sont confiées sans se soucier des dangers auxquels il s'expose en accomplissant toutes les tâches qui lui sont dévolues . - Transport d'armes de la Ligne Maginot ; sabotage des voies de communications ( chemins de fer ) notamment à Houdrigny . -

A la suite de ses actes de patriotisme est arrêté par l'occupant le 4 avril 1944 ; il a été condamné le 12 mai 1944 et a été fusillé à la Citadelle de Liège le 7 juin 1944.-

Citation proposée par le Chef du Groupement de la Résistance  
Armée ;

Membre de l'Armée Belge des Partisans, actif et courageux, il réalise toutes les missions qui lui sont confiées avec un maximum de succès . -

Il transporte des armes de la Ligne Maginot à différents endroits désignés par le Groupement de la Résistance . - Il participe à de nombreux actes de sabotage, notamment à Houdrigny, et principalement des voies de chemins de fer . -

Arrêté par suite de ses actes de patriotisme, le 4 avril 1944, il est condamné le 12 mai 1944 et est fusillé à la Citadelle de Liège le 7 juin 1944 . -

A le

Sceau du Groupement de la  
Résistance Armée ;

Le Chef du Groupement de la  
Résistance Armée ;

-----  
Vu et approuvé

A le

Sceau de l'Office de la  
Résistance Armée ;

Le Chef de l'Office de la  
Résistance Armée ;

L'Harde 17/2/50.

Monsieur le Secrétaire

Je vous prie, pour l'obligeance  
de valider cette attestation  
à l'échelon National.

Recevez Monsieur le Secrétaire  
mes remerciements

Evelyn Courquin M<sup>re</sup> Marcel Lorin

rue de la Halle 29

L'Harde - Virton



St mande le 16 mars 50.

Monsieur le Secrétaire,

Suite à un voyage imprévu  
je n'ai pu vous expédier l'attestation  
ci-jointe plus tôt.

Je vous serais très obligée  
de bien vouloir me la faire valider  
de toute urgence pour compléter mon  
dossier d'ayant-droit de P.P.

Avec mes remerciements, veuillez  
agréer monsieur le Secrétaire, l'expres-  
sion de mes sentiments distingués.

M<sup>me</sup> G<sup>re</sup> M. Lamy



13.7.1950.

Monsieur BOISDEQUIN  
Commissaire de l'Etat  
1, rue d'Orléans  
CHARLESROI.

EFF. 14999/LM.

Monsieur le Commissaire de l'Etat,

Faisant suite à votre lettre du 7 juillet dernier, réf : Dossier n° 43.130, concernant le nommé SORIN Marcel, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'intéressé est membre de notre groupement depuis octobre 1943; il réalise toutes les missions qui lui sont confiées (transport d'armes de la ligne Maginot, sabotage des voies de communications (chemin de fer) notamment à Houderghy .

Suite à son activité patriotique il est arrêté le 4 avril 1944 et fusillé à la Citadelle de Liège le 7 juin 1944 .

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire de l'Etat, l'assurance de notre considération distinguée .

Le Liquidateur National,

R. ADAM.

MINISTÈRE DE LA RECONSTRUCTION.

-----  
Statut du Prisonnier Politique.

Dossier n° : A.D/43.180

Cabinet : 7

*Voilà au d'avis  
et à la prof. D.H.*

*14.9.99*

1, Rue d'Orléans  
CHARLEROI

Gr. n° 44

le 7 juillet 1950.

Monsieur le Secrétaire  
de A.B.P.

Monsieur le Secrétaire,

Je suis chargé - en vue de l'application du  
Statut du prisonnier politique - de l'instruction de la  
demande introduite par le nommé

. SORIN Marcel . . . . .  
né le 22/4/1922. à Commercy (France). . . . .  
domicilié à Saint-Bard . . . . .  
rue . . de la Halle . . . . . n° 29 . . . . .

Je vous saurais gré de bien vouloir me faire  
connaître ses états de service détaillés dans votre  
groupement, dont il déclare avoir fait partie sous  
l'occupation, ainsi que le fait précis qui a donné lieu  
à son arrestation.

Avec mes remerciements anticipés, veuillez agréer,  
Monsieur le Secrétaire, l'assurance de mes sentiments très  
distingués.

Le Commissaire de l'Etat,

*Boisdequin*  
BOISDEQUIN

5 octobre 1954.

EFP. 14.999/JS.

Monsieur E. HOFFMAN  
31, Grand'Rue,

VIRTON.

Cher Ami,

Ci-après, copie de la lettre que je viens  
de recevoir de l'O.N.A.C. suite à mon intervention.

" Monsieur le Secrétaire,

" Concerne : Monsieur Marcel SORIN - Saint-Mard.

" Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre  
" lettre du 28 septembre 1954 qui a été transmise  
" à notre Secrétariat provincial du Luxembourg,  
" 54, rue des Martyrs, Arlon, comme objet entrant  
" dans ses attributions.

" Veuillez agréer, .....

" (s) A. BISTIAUX,  
" Directeur des Services d'Action  
" Sociale et des Interventions. "

Veuillez agréer, Cher Ami, l'expression de mes  
sentiments les meilleurs.

G. DEWAMME,  
Secrétaire d'Organisation.

6.MLR.

ROYAUME DE BELGIQUE

Bruxelles, le -2 OCT 1954  
209, avenue de Tervueren

O.N.A.C.

OEUVRE NATIONALE  
DES ANCIENS COMBATTANTS, RESISTANTS  
PRISONNIERS POLITIQUES ET DEPORTES

Etablissement Public d'Etat

Tél. 33.98.10

LB/ 325799

Monsieur DEWAMME  
Secrétaire d'Organisation  
du Front de l'Indépendance  
38, rue du Taciturne

BRUXELLES.

*Handwritten note:*  
D'après  
l'avis de la copie à  
Tervueren

Monsieur le Secrétaire,  
Concerne : Monsieur Marcel SORIN  
Saint Mard (Virton)

Nous avons l'honneur d'accuser réception  
de votre lettre du 28 Septembre 1954  
qui a été transmise à notre Secrétariat provincial  
du Luxembourg, 54, rue des Martyrs, Arlon  
.....  
.....  
comme objet entrant dans ses attributions.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire  
l'assurance de nos sentiments très distingués.

Le Secrétaire Général,  
P.O.

Le Directeur des Services d'Action  
Sociale et des Interventions,

*Handwritten signature:*  
A. BISTIAUX.-

Copie pour information  
à M. E. HOFFMAN

---

28 septembre 1954.

GD/JS 14.999/EFF.

A Monsieur le Président de l'O.N.A.C.  
209, avenue de Tervueren,

BRUXELLES.

Monsieur le Président,

Je me permets de soumettre à votre bienveillante attention le cas de Mme Evelyne TURQUIN, veuve du résistant armé SORIN, Marcel, domiciliée à Saint-Mard (Virton).

L'intéressée, mère de deux enfants, a dû subir une très grave opération et sa situation financière ne lui permet pas de faire face aux frais médicaux que son état de santé nécessite.

Je suis convaincu que votre Oeuvre apportera l'aide maximum à cette personne et avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

G. DEWAMME,  
Secrétaire d'Organisation.

Alu Secrétaire National  
de l'Armée belge des Partisans,  
Rue du Caecurne.  
Bruxelles.

Vinton, le 27/7<sup>tu</sup>/1954.

Camarade Secrétaire,

Je viens signaler à votre  
bienveillante attention le cas d'une de nos veuves  
de P. A. Il s'agit en l'occurrence M<sup>me</sup> EVELINE  
TURQUIN, veuve de SORIN, Marcel, domiciliée  
à Saint-Mand (Vinton). Cette personne, mère  
de 2 enfants, vient de subir une très grave  
opération chirurgicale et ses possibilités financières  
étant réduites à leur plus simple expression, il  
lui sera matériellement impossible de payer ses  
frais médicaux et chirurgicaux sans l'aide d'une  
main généreuse. C'est pour ce motif que j'ai  
fait appel à vos bons offices et vous demande si  
bien voudriez lui faire accorder une indemnité  
qui lui permettra de sortir de la détresse dans  
laquelle elle est plongée. Dans l'espoir que vous  
daignerez vous pencher généreusement sur ce cas  
malheureux, je vous prie de croire, Cher Camarade,



Loffman. E

31 grand rue.

VIRTON.

En mes sentiments les meilleurs:

~~Hoffmann~~

EX CHEF D'ETAT MAJOR  
du secteur  
Normus. Cégi - Luxembourg  
de l.A.B.P.